



Conditions Générales de Vente GROUPE

(en complément des Conditions Générales de Vente et de notre Règlement Intérieur)

1. OBJET

Les présentes conditions générales définissent les modalités, droits et obligations de vente de Lac'Cro Parc auprès des clients agissant en qualité de consommateur d'activités de loisirs. Ces dernières sont systématiquement portées à la connaissance du client au moment de toute demande de réservation. En conséquence, la réservation auprès de Lac'Cro Parc implique l'acceptation sans réserve du client aux présentes CGV groupe mais aussi aux CGV générales et au Règlement Intérieur des pratiquants. (consultables sur notre site internet)

2. FORMULES D'ACTIVITÉS

Lac'Cro Parc propose :

- Un **espace de jeux ludiques sans équipement, uniquement pour les enfants de 2 à 8 ans** à partir de 0.85m :

Lac'Cro Baby est un jardin d'aventure avec 8 univers sans équipement (équilibres, obstacles, labyrinthe, tyrolienne au sol,....)

- **4 formules dans les arbres, avec équipement à partir de 1.05m** : 14 parcours évolutifs au total

Pitchoun (5 parcours) / Découverte (+3 parcours) / Aventure (+3 parcours) / Sensation (+3 parcours)

- Le choix et l'accès aux parcours dépendent de la taille des pratiquants (l'âge est approximatif).

- Nous vérifierons la taille des enfants avant l'activité puis nous leur attribuerons un bracelet de couleur qui leur permettra d'accéder aux différents parcours selon leur taille et/ou à la formule choisie.

- Les responsables groupe peuvent décider de garder l'ensemble ou une partie du groupe dans la même formule malgré leurs tailles différentes (catégorie minimale) : cela sera à préciser dès votre arrivée pour éviter les erreurs.

3. RESERVATION

A – Réservation par téléphone :

Non, nous vous renseignons par téléphone si besoin, mais la réservation doit se faire uniquement via notre formulaire en ligne pour un meilleur suivi. Notre répondant ne fait pas office d'outil de réservation.

B – Réservation en ligne sur notre site internet

1- Sur notre site internet www.laccroparc.com, formulaire devis groupe, renseignez les informations relatives à votre structure et sortie

- Coordonnées de la structure + nom de la facturation si différente
- Effectifs et formule(s) choisie(s)
- Créneaux : demi-journée 10-14h ou 14-18h ou journée entière 10-18h
- Heure d'arrivée pour l'organisation de notre équipe +/- 15 min
- Mode de paiement : paiement sur place OU acompte de 30% du devis approximatif OU bon de commande administratif
- Aire pique-nique : à préciser afin de réserver votre zone

2- Dès réception, un devis vous sera établi et envoyé par mail (merci de vérifier vos spams).

3- Confirmation de votre réservation:

- Le devis signé doit nous être **retourné par mail, afin de valider et enregistrer votre réservation.**
- Un acompte de 30% du devis approximatif doit être versé par : chèque (non-encaissé avant l'activité) ou virement.
- Dans le cas d'un paiement différé, fournir le bon de commande (avec votre n° SIRET) doit être envoyé avec le devis.
- Dès réception (du devis signé + acompte ou bon de commande), nous vous confirmerons votre réservation par mail (date et créneau heure) Dans le cas où vous ne recevez pas de confirmation de notre part, merci de nous contacter.

4. TARIFS DEVIS

Les groupes bénéficient d'un tarif préférentiel et avantageux, il varie selon l'effectif, la formule et le créneau :

- L'effectif du groupe : de 8 à 24 pers. / de 25 à 50 pers. / de 51 à 100 pers. / + de 101 pers.
- Au créneau : demi-journée ou journée entière au choix selon votre budget et organisation

Le devis établi reste approximatif et sera ajusté le jour de votre activité.

Nous conseillons : **1 accompagnant pour 6 enfants de – 6 ans et 1 acc. pour 12 enfants de + de 6 ans.** Pas d'obligation de pratiquer.

- Au sol : Accès parc gratuit si < 10 pers. Si + de 10 pers au sol: 1€ / personne
- Pratiquants sur parcours & jardin d'aventure : tarif réduit et variable selon l'effectif du groupe et la formule

5. INFORMATIONS A SAVOIR AVANT VOTRE SORTIE

Tenue vestimentaire : Doit être adaptée à l'exercice des activités d'extérieur avec des vêtements de saison et chaussures fermées obligatoires. Le tronc du corps doit être recouvert en totalité par un tissu (pas de t-shirt court ou torse nu)

Gants : **fortement conseillés pour éviter les pincements et brûlures. Gants personnels ou possibilité d'achat au parc à 2.50€**

Bon à savoir : Les cheveux longs, les lunettes de vue doivent être attachés. Proscrire les bijoux, foulards et autres objets de valeur qui pourraient tomber (téléphone,...). Le parc est ombragé, les casquettes ne sont pas nécessaires et tombent au sol

6. LE JOUR DE VOTRE ACTIVITE

Heure d'arrivée : Merci de la respecter (+/-15min) pour l'organisation de tous et le bon déroulement de l'activité. Lac'Cro Parc ne sera responsable du retard du groupe et des conséquences que ce retard aura sur le déroulement de la journée. Aucun retard ne pourra donner lieu à une compensation. Toute sortie de l'enceinte de Lac'Cro Parc est définitive.

Effectifs : Dès votre arrivée, le responsable du groupe confirmera à l'accueil l'effectif présent le jour J.

Accueil : Toutes les personnes devront se présenter à l'accueil pour vérification des tailles et attributions des bracelets.

Accès : Toutes les personnes portant un bracelet au poignet peuvent accéder au parc (parcours et zone de détente / pratiquants et non pratiquants), sauf cas exceptionnel et en accord avec la direction.

Dépôt affaires personnelles : Pas de sac à dos sur les parcours, il affecterait vos mouvements et le réglage du baudrier. Toutes les affaires, doivent être rassemblées sur des tables pique-nique. Possibilité de stockage dans la zone « casiers » (non sécurisé gratuit ou sécurisé 2€+3€ de consigne). Aucune affaire ne sera gardée à l'accueil.

Surveillance parc : L'équipe de Lac'Cro Parc qualifiée et diplômée, assure l'encadrement et la surveillance en hauteur de votre groupe. -Avant l'activité, les consignes de sécurité sont énoncées (vidéo briefing CUMEDS). Il est obligatoire de les suivre, y compris pour ceux ayant pratiqué récemment.

-Les opérateurs équiperont chaque personne d'un baudrier et procéderont au test pour vérifier la bonne aptitude à pratiquer en autonomie. En cas d'échec, l'opérateur expliquera à nouveau ou un 2eme visionnage de la vidéo sur les consignes aura lieu.

Surveillance au sol : Le comportement des enfants reste sous la responsabilité et la surveillance des accompagnateurs.

Non-respect des consignes : Notre personnel se réserve le droit d'interrompre une prestation à tout moment pour des raisons de sécurité ou de refuser l'accès à un participant représentant un danger pour lui-même ou autrui. ou irrespectueux du personnel ou clients, des installations ou de l'environnement. (sans remboursement)

Dégradation : Si une **dégradation ou une destruction du matériel** est constatée suite à une négligence, un acte volontaire ou au non-respect des consignes de l'encadrement lors du briefing, le matériel sera facturé.

Espace pique-nique : Une aire aménagée avec tables, chaises, bancs, tonnelles, barbecue est **à votre disposition avant pendant ou après votre activité**. Merci de respecter l'état de propreté dans lequel vous l'aurez trouvée.

-Nous proposons aussi sur notre terrasse, un point vente avec formule repas (frites, paninis, nuggets, gaufres, boissons, glaces,...possibilité de réserver lors de votre réservation ou sur place)

Point d'eau : Le site dispose d'un point d'eau proche des toilettes. Cependant le parc décline toute responsabilité en cas de soucis sanitaire. Son utilisation est sous la responsabilité de chacun.

7. PAIEMENT FACTURATION

La pratique des activités est considérée comme consommée à partir de 3h de présence sur le site (heure d'arrivée faisant foi).

La facturation se fera sur le réel du jour de votre activité, par rapport au choix du créneau, de la formule et de l'effectif.

La facture sera : envoyée par mail ou déposée sur chorus ou imprimée et donnée sur demande le jour de l'activité.

Le solde est exigible le jour de l'activité, à l'exception des règlements administratifs par bon de commande.

-si il y a eu un paiement d'acompte au préalable : le solde devra être réglé soit par chèque, CB, ANCV, espèces ou virement.

-si il n'y a pas eu d'acompte : la totalité sera à régler soit par chèque, CB, ANCV, espèces ou virement.

8. MODIFICATION OU ANNULATION DE LA RÉSERVATION

a) Modification du fait du client

Les demandes de modifications de dossiers confirmés (date/horaire/effectif) doivent être effectuées par email.

Seules sont acceptées les modifications notifiées par renvoi d'une confirmation par *Lac'Cro Parc*. Si vous n'avez pas reçu de confirmation, veuillez nous contacter. L'effectif indiqué lors de la réservation sera retenu comme base de facturation.

Il est toléré jusqu'à 20% d'absents applicable sur l'ensemble de la prestation. Au-delà de ce taux, le reste des personnes non présentes seront facturées sur l'ensemble de la prestation.

b) Annulation du fait du client

Toute annulation doit être signalée **par écrit** (courrier ou email) et fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes si elle intervient à - 8 jours de la réservation et sans justification valable :

☑ **Jour J : facturation à 75%** / ☑ **J-1 à J-2 inclus : facturation à 50%** / ☑ **J-3 à J-7 inclus : les acomptes de 30% seront encaissés**

Dans le cas d'un paiement par mandat administratif ayant généré l'émission d'un bon de commande de l'organisme payeur, ce dernier s'engage à régler la facture qui lui sera adressée. **L'ACTIVITÉ PEUT ETRE REPORTÉE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES NI FACTURATION**

c) Annulation de notre fait

La direction de *Lac'Cro Parc* se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que et sans que, cette liste soit exhaustive : **en cas de conditions météorologiques non favorables (très forte pluie, orage avec risque de foudre, rafales de vent violent 70km/h, incendie, impossibilité d'accès...**

La décision d'annulation sera prise le matin même avec le responsable. Dans une telle hypothèse, *Lac'Cro Parc* **proposera une date ultérieure d'activité dans l'année en cours ou l'année suivante et avec l'accord du client** (sans facturation supplémentaire)

9. ASSURANCE

Lac'Cro Parc décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs (dans l'enceinte du parc, parking compris). Le signataire est responsable de tout dommage direct ou indirect que l'un de ses membres pourrait causer à l'occasion de sa présence dans le parc.

10. DROIT A L'IMAGE

Toute personne accédant au site est susceptible d'être prise en photo dans un but d'illustration de supports commerciaux.

L'accès au parc implique l'acceptation du Règlement intérieur et décharge *Lac'Cro Parc* de toute poursuite relative au droit à l'image.

11. LITIGES – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation doit être adressée au service clients de *Lac'Cro Parc*.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le MTV MEDIATION TOURISME VOYAGE

CS 30958 75383PARIS cedex 08, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel